



Conseil d'établissement
Mercredi 10 décembre 2025, à 19h (sur Teams)

PROCÈS VERBAL

Présences :

- Amélie Martin-Caya, directrice
- Audrée Jeanne Beaudoin, parent
- Chantal Asselin, enseignante
- Chantal Hébert, éducatrice du service de garde
- France Veillette, enseignante
- Hélène Gadbois-Nadeau
- Hélène Gadbois-Nadeau, parent et représentante du comité de parents
- Hélène Veillette, enseignante
- Jacynthe Bolduc, parent
- Jonathan Trottier, membre de la communauté
- Julie Carbonneau-Hetherington, enseignante
- Julie Patry, adjointe à la vie scolaire
- Louis Brouillette, enseignant
- Marc-Antoine Roy-Ash, enseignant
- Marie St-Martin, éducatrice du service de garde
- Marie-Noëlle Richard, parent
- Marin Villevieille, parent
- Mathilde Paradis, enseignante
- Sophie Desharnais, parent
- Stéphanie Gilbert-Baron, parent
- Véronique Ouellet-Dompierre, parent

Absences :

1 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

1.1 Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Audrée Jeanne Beaudoin est nommée secrétaire d'assemblée.

1.2 Quorum

La séance est ouverte à 19h02. Le quorum d'au moins la moitié des membres, dont quatre parents, est respecté par la présence de six parents au début de la réunion.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par Sophie Desharnais. Aucun ajout n'est souhaité à l'ordre du jour. L'ordre du jour est proposé par Véronique Ouellet-Dompierre et appuyé par Louis Brouillette. Le tout est adopté à l'unanimité.

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 7 mai 2025 et du dernier procès-verbal

Les membres du conseil d'établissement confirment avoir lu les procès-verbaux du 7 mai et 7 octobre 2025. Hélène Gadbois-Nadeau propose l'adoption des procès-verbaux, appuyée par Chantal Hébert. Le tout est adopté à l'unanimité.

1.5 Suivi au procès-verbal

Pas de suivi spécifique au procès-verbal.

2 OBJET(S) D'INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

2.1 Correspondances reçues par le président;

Aucune correspondance n'a été reçue par la présidente.

2.2 Vie de l'école : sorties scolaires, cours hors école, utilisation des locaux, cours parascolaires.

Beaucoup d'activités ont eu lieu avec succès avant les Fêtes, notamment plusieurs concerts de Noël, la visite d'un illustrateur (reviendra fin janvier), des sorties au théâtre et le traditionnel bingo durant lequel les élèves gagnaient cette année des privilèges plutôt que des objets.

Deux nominations (une élève et une ancienne élève) ont été faites pour le gala des Bravos de la CSSRS.

Les portes ouvertes se sont déroulées le samedi 22 novembre 2025. À ce jour, près de 200 inscriptions ont été reçues.

2.3 Service de garde

Marie St-Martin présente les thèmes et frais associés aux journées pédagogiques pour l'année scolaire 2025-2026.

2.4 Corpo

La Féerie de Noël a eu lieu le 29 novembre 2025. Marin Villevieille et Amélie Martin-Caya rapportent que la Féerie a bien été. À leur connaissance, le montant ramassé par la corpo est similaire à ce qui avait été amassé l'année dernière (montant exact à venir).



La corpo va financer l'achat de 34 pianos (valeur de près de 88 000\$) qui devraient arriver pour le spectacle de fin d'année. À termes, un laboratoire et demi de piano aura été renouvelé au courant de l'année scolaire 2025-2026 avec le soutien de la corpo, d'Evenko, de David Goudreault et du budget MAO.

2.5 OPP

Les comités de l'OPP fonctionnent bien. La vente de vêtements et d'articles promotionnels a débuté.

Julie Patry informe les membres du conseil d'établissement, que la formation avec Richard Robillard prévue à l'école (en présentiel) sera possiblement reporter à une date ultérieure si l'état de santé du conférencier s'améliore significativement. Hélène Gadbois-Nadeau rapporte l'intérêt et l'enthousiasme du comité de parents face à cette formation.

2.6 Comité de parents CSSRS

Une rencontre du comité de parents a eu lieu depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement, soit le 21 novembre dernier. Au cours de cette rencontre, le comité de parents a indiqué sa préférence (même que celle du syndicat) pour le calendrier scolaire 2026-2027 qui implique la fin de classes le 21 juin 2027. Hélène Gadbois-Nadeau informe les membres que la CSSRS explore la possibilité de faire deux semaines de relâche éventuellement.

Les principaux chantiers du comité de parents pour l'année scolaire 2025-2026 incluent la régie du comité de parents et le sous-comité pour le réinvestissement en éducation.

Hélène Gadbois-Nadeau informe les membres de la possibilité de soumettre éventuellement des noms de parents pour un prix « mérite » de la CSSRS lors de la semaine de la reconnaissance de l'engagement parental (au courant du moins de mai). Les membres sont également invités à informer d'incidents en lien avec le transport scolaire.

2.7 Portes ouvertes

Julie Patry remercie les personnes qui se sont impliqués dans la journée porte ouverte. Les futures familles apprécient de parler aux familles actuelles. Près de 200 visiteurs, incluant quelques enfants d'âge garderie ou de niveau primaire supérieur à la 1^{re} année. Au moment de la rencontre, l'équipe de direction prévoit qu'il y aura 6 places disponibles en 3^e année pour l'année scolaire 2026-2027 (actuellement pas de place pour la 4^e, 5^e et 6^e année). À noter que pour la 2^e année, les enfants de la liste d'attente (à la suite du test d'admission pour la 1^{re} année) sont priorisés.

3 OBJET(S) DE CONSULTATION

Aucun objet de consultation n'est prévu à l'ordre du jour.

4 OBJET(S) D'APPROBATION

4.1 Code de vie, vouvoiement

Amélie Martin-Caya propose l'ajout dans le code de vie (pour tous les élèves de l'école) de la phrase suivante :
Conformément au plan ministériel pour renforcer le respect et le civisme dans les écoles, le vouvoiement des adultes à l'école est obligatoire en tout temps. Votre enfant devra aussi s'adresser à tout adulte de l'école en débutant par « madame » ou « monsieur ».

Amélie Martin-Caya précise que l'application se fera en douceur. En cas de non-respect, les membres du personnel feront des rappels. Si un élève ne respecte pas la règle consciemment ou pour provoquer, alors ce sera traité comme le non-respect des autres règles de vie de l'école (ex. : habillement durant l'hiver, silence dans les corridors).



Marie St-Martin précise que certains élèves l'appliquent déjà et est optimiste face à l'application par les élèves de l'école. Amélie Marti-Caya renforce le fait que les enfants sont généralement très polis. Marie-Noëlle Richard demande s'il y a une directive en lien avec l'utilisation du prénom ou nom de famille à la suite de « monsieur » ou « madame » en cohérence avec l'ajout du vouvoiement. Amélie Martin-Caya précise qu'il n'y a pas de directive en ce sens. Chaque membre du personnel est libre de préciser leur attente aux élèves.

L'approbation de l'ajout dans le code de vie est proposée par Sophie Desharnais et appuyée par Louis Brouillette. Le tout est approuvé à l'unanimité.

4.2 Budget

Amélie Martin-Caya présente un budget équilibré pour l'année 2025-2026. Il y a une diminution significative des revenus et allocations par rapport à l'année dernière, mais qualifiée de non « catastrophique » selon Amélie Martin-Caya. Il y a une légère augmentation de la masse salariale des ressources humaines en lien avec l'augmentation des ressources humaines au service de garde. Utilisation d'une partie de certaines mesures (ex. : « seuil minimal de service » et « école accessible et inspirante ») afin de financer des projets qui n'ont pas d'allocation spécifique (ex. : mesure pour soutenir la douane qui n'existe plus) ou qui « sortent de la boîte ».

L'approbation du budget est proposée par Marin Villeveille et appuyée par Marie St-Martin. Le tout est approuvé à l'unanimité.

5 OBJET(S) D'ADOPTION

5.1 Programme pour les journées pédagogiques

Hélène Gadbois-Nadeau propose l'adoption de la programmation des journées pédagogiques présentées par Marie St-Martin. La proposition est appuyée par Marin Villeveille. Le tout est adopté à l'unanimité.

6 TRÉSORERIE

Marie-Noëlle Richard rapporte qu'il n'y a aucune dépense à signaler.

7 QUESTION DU PUBLIC

Marie-Noëlle Richard demande s'il pourrait éventuellement avoir un partenariat pour des services d'orthopédagogie à l'école. Fait référence à d'autres écoles publiques qui offriraient des services d'orthopédagogie au frais des parents dans les murs de l'école. Amélie Martin-Caya se dit ouverte à en discuter, mais soulève des contraintes notamment en lien avec la convention des orthopédagogues de la CSSRS.

Sophie Desharnais questionne les membres sur le fonctionnement des rencontres des spécialistes à la suite du 1^{er} bulletin, où il peut être difficile d'avoir accès aux spécialistes. Julie Carbonneau-Heterington et Marie-Noëlle Richard rapportent des problématiques similaires. Hélène Veillette explique que le fonctionnement des rencontres des spécialistes a évolué au cours des dernières années. Actuellement, il n'y a pas de rendez-vous de cédulé. Selon sa compréhension, ces rencontres devraient être très rapides et un autre temps devrait être cédulé pour des rencontres plus longues, particulièrement pour les enfants ayant des défis particuliers. Louis Brouillette précise que c'est très différent pour les grands pour lesquels peu de parents se présentent à ces rencontres (en comparaison au 1^{er} cycle où il y a beaucoup de parents qui se présentent aux rencontres avec les spécialistes). Différentes propositions sont suggérées par les membres du conseil d'établissement (ex. : réaffirmer les orientations, se tenir à de courtes rencontres, privilégier les enfants ayant des défis particuliers, céduler les rencontres à l'avance, prévoir de plus longues rencontres à un autre moment pour les enfants ayant des défis particuliers, soirée spécifique pour les élèves de 1^{re} année, etc.). Amélie Martin-Caya et Hélène Veillette proposent que les spécialistes



présents au CÉ (France Veillette, Hélène Veillette et Louis Brouillette) consultent les autres spécialistes et proposent des améliorations au fonctionnement de ces rencontres.

8 AFFAIRE(S) NOUVELLE(S)

Aucune affaire nouvelle.

9 LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par Chantal Hébert et appuyée par Marie-Noëlle Richard. La rencontre se termine à 20h43 avec l'accord de tous les membres.

La prochaine rencontre se tiendra le 25 février en présentiel à l'école si la météo le permet.